



لجنة التنسيق المغرب لداء السيدا والسل  
COMITE DE COORDINATION MAROC POUR LE SIDA ET LA TUBERCULOSE

## COMITE DE COORDINATION MAROC POUR LE SIDA ET LA TUBERCULOSE

### Assemblée Générale

27 juin 2018

DÉTAIL DE LA RÉUNION				
Pays	<b>Maroc</b>		Nb. total de membres ayant le droit de vote présents (y compris les cotitulaires)	<b>19</b>
Référence de la réunion	<b>AGO 03/2018</b>			
Date	<b>27 juin 2018</b>		Nb. total de membres d'entités autres que le ccm / observateurs présents (dont le personnel du secrétariat du ccm)	<b>5</b>
Coordonnées de la personne présidant la réunion				
Nom/organisation	Prénom	<b>Zoubida</b>	Le quorum a été atteint (oui ou non) ?	<b>Oui</b>
	Nom	<b>BOUAYAD</b>	Durée de la réunion (en heures)	<b>02h15</b>
	Organisation	<b>SOS TB</b>	Salle / lieu	<b>DELM</b>
Rôle au sein du CCM	<b>Présidente</b>		Type de réunion	<b>Assemblée Générale Ordinaire</b>

RESUME DES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR	
<b>Point 1</b>	Annnonce et validation des résultats du renouvellement du CCM
<b>Point 2</b>	Arrêt du calendrier de la phase suivante (dates de la formation des nouveaux membres et la date de la tenue de la réunion du nouveau CCM)
<b>Point 3</b>	Situation financière du CCM
<b>Point 4</b>	Approbation de la demande révisée de ré allocation de la subvention RSS suite à la revue à mi-parcours du programme
<b>Point 5</b>	Vente de deux véhicules pour OPALS et RDR et l'achat de deux autres comme planifiés dans le plan d'action 2018 subvention VIH
<b>Point 6</b>	Divers

DEROULEMENT
Après vérification du quorum, la réunion a été ouverte par Mme la Présidente qui a remercié les participants de leur présence. Elle a rappelé le projet d'ordre du jour tout en invitant les participants à y introduire d'autres points sous le volet divers. Mme El Omari, Coordinatrice de l'UGFM, a demandé d'y ajouter un point d'information sur l'audit lancé le 25 juin et Mr Darsi a demandé à y introduire un point sur la réunion du consultant chargé de l'élaboration de la

nouvelle stratégie des droits humains avec les représentants des populations clés.

Egalement, le PV de la dernière réunion de l'Assemblée Générale tenue le 25 avril 2018 a été validé par les membres.

#### **SITUATIONS EVENTUELLES DE CONFLITS D'INTERETS**

Aucune situation de conflit d'intérêt n'a été signalée pour cette réunion.

Mme la présidente a rappelé que certains membres n'ont pas encore signé le protocole de conflit d'intérêt et qu'il va falloir par conséquent les signer avant la clôture du mandat du CCM actuel. Les membres du nouveau CCM seront appelés à signer ce protocole et ce, au plus tard lors de la deuxième réunion. Entre temps, le Secrétariat du CCM va préciser les membres n'ayant pas signé ledit protocole.

#### **DOCUMENTS D'APPUI DISTRIBUES**

**Documents envoyés par Email avant la réunion**

- **Projet d'ordre du jour ;**
- **Documents pour approbation de la demande révisée de ré allocation de la subvention RSS suite à la revue à mi-parcours du programme.**

**Documents distribués à la réunion**

- **Projet d'ordre du jour ;**
- **Documents pour approbation de la demande révisée de ré allocation de la subvention RSS suite à la revue à mi-parcours du programme ;**
- **PV de la dernière AG tenue 25 Avril 2018.**

**Point N 1** Annonce et validation des résultats du renouvellement du CCM

**Résumé de la présentation et des questions traitées**

**Renouvellement des membres du CCM :**

Mme El Aouad, présidente du comité de renouvellement, a présenté les résultats du processus de renouvellement des membres du CCM pour le mandat 2018-2021.

**Principaux points de la présentation :**

Rappel du contexte :

- Prorogation du mandat des membres actuels jusqu'à fin juin 2018 avec l'accord du Fonds mondial ;
- Mise en place d'un comité de renouvellement multisectoriel avec des TdR et une feuille de route ;
- Le Comité a été mandaté par le CCM pour piloter le processus de renouvellement conformément aux décisions et orientations suivantes :
  - Capitaliser sur le processus mené en 2014 ;
  - Mener des processus de sélection/élection plus légers et moins coûteux en temps et en fonds par rapport à celui de 2014.
- Recours à l'assistance technique de l'initiative 5% pour appuyer le renouvellement des ONG Thématiques et locales membres.

Processus de renouvellement :

- Arrêter la composition du nouveau CCM et mode de sélection/élection :

Secteur	Sièges attribués		Modalité sélection/élection
	T	CoT	
<b>Secteur gouvernemental (CNDH, INDH et Fondation Mohamed V inclus)</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	Désignation
<b>Système des Nations Unies et Coopération bilatérale et multilatérale</b>			
Système des Nations Unies	2	2	Sélection par les NU
Coopération bilatérale et multilatérale	2	2	Sélection par le secteur
<b>Secteur non gouvernemental (Associations, secteur privé et universitaire)</b>			
Secteur privé médical et entreprise	2	2	Sélection par le secteur
Secteur universitaire	1	1	Sélection par le secteur
Associations expérimentées VIH/SIDA ou de réduction des risques	5	5	Réunion électorale
Associations expérimentées TB	1	1	Réunion électorale
Associations locales SIDA/RDR et TB	4	4	Vote en ligne des ONG locales
Réseau d'Associations féminines	1	1	Sélection par le secteur
Réseau d'Associations des droits humains	1	1	Sélection par le secteur
<b>Représentants des populations clés (PVVIH, TB, PS, HSH et UDI)</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>Sous-comité de sélection</b>
<b>TOTAL sièges</b>	<b>35</b>	<b>35</b>	

- Envoi de demandes de désignation/sélection ;
- Diffusion de l'appel à manifestation d'intérêt sur tanmia.ma (délai : 17 décembre 2017) :
  - Associations thématiques nationales VIH/RDR ;

- Associations thématiques nationales TB ;
- Association locales VIH/RDR/TB.
- Réception des candidatures : jugées *insuffisantes* ;
- Relance de l'appel à manifestation d'intérêt sur tanmia.ma (prolongation du délai : 07 février 2018) ; et réception des dossiers de candidature
- Population clés :
  - Détermination des modalités de soumission des candidatures :
    - CV ;
    - Lettre de motivation ;
    - Formulaire du CCM.
  - Demande aux membres actuels de postuler ;
  - Demande aux associations thématiques de proposer des profils ;
  - Composition du sous-comité de sélection : 4 membres neutres ;
  - Réception et dépouillement des candidatures ;
  - Entretiens avec les candidats (20) via WhatsApp et Skype : 12, 13 et 27 mars 2018 ;
  - Sélection des candidats retenus ;
- Recours à l'expert de l'Initiative 5% : appuyer le processus de renouvellement des ONG ;
- Associations thématiques :
  - Organisation de la réunion élective pour élire les représentants des ONG Thématique (secteur des ONG thématique).
- Associations locales :
  - Vote en ligne :
    - Recours à la plateforme SurveyMonkey (problème technique de la plateforme Tanmia).

### **Résultats du renouvellement :**

Secteur	Sièges attribués	
	T	CoT
<b>Secteur gouvernemental (CNDH, INDH et Fondation Mohamed V inclus)</b>		
Ministère de la santé	2	2
Ministère des Habous et des Affaires Islamiques	1	1
Forces Armées Royales	1	1
Délégation Générale à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion	1	1
Ministère de l'Education Nationale	1	1
Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille, de l'Égalité et du Développement	1	Vacant
Ministère de l'Économie et des Finances	1	Vacant
Conseil National des Droits humains (CNDH)	1	1
<b>INDH</b>	Vacant	Vacant
Fondation Mohammed V pour la solidarité	Vacant	Vacant
<b>Système des Nations Unies et Coopération bilatérale et multilatérale</b>		
ONUSIDA (T) et UNICEF (CoT)	1	1
OMS (T) et FNUAP (CoT)	1	1
UE	1	Vacant
Coopération Espagnole pour le Développement	1	Vacant

<b>Secteur non gouvernemental</b>		
Secteur privé médical	1	1
CGEM	Vacant	Vacant
Secteur universitaire	1	1
Réseau d'Associations des droits humains	1	1
Réseau d'Associations féminines	1	1
Associations expérimentées VIH/SIDA ou de réduction des risques	5	1
Associations expérimentées TB	1	Vacant
Associations locales SIDA/RDR et TB	4	3
Représentants des populations clés (PVVIH, TB, PS, HSH et UDI)	5	5
<b>TOTAL sièges</b>	<b>32</b>	<b>22</b>

**N.B : Voir la présentation en annexes pour les détails des résultats.**

### Résumé des contributions / préoccupations / questions et recommandations spécifiques soulevées par les membres ou les secteurs :

#### Résumé des discussions :

Les échanges ont principalement porté sur les points suivants :

- **Les membres observateurs** : Le ministère de la Santé souhaite reconduire le mandat d'observateurs des deux responsables des programmes nationaux de lutte contre le sida et anti-tuberculose (PNLS et PNLAT) en plus des deux sièges titulaires et 2 co-titulaires désignés par le MS. Egalement, l'ITPC Middle East & North Africa a été retenue comme membre observateur ;
- **Importance de la documentation de tout le processus** : Il a été souligné que la documentation du processus de renouvellement des différents secteurs composant le CCM doit être consolidée et partagée avec le Fonds mondial ;
- **Recommandation au nouveau CCM concernant la gestion des absences** : Une recommandation d'activation des dispositions du règlement intérieur du CCM traitant l'absence de plus de 3 fois successives non justifiées de certains membres ;
- **Recommandation au nouveau CCM d'affecter des travaux missions aux différents membres** selon leur provenance afin de les intéresser et les fidéliser notamment le secteur universitaire, le secteur privé...
- **Hommage et remerciements à l'AMPF** : Mme la présidente a rendu un hommage officiel à l'AMPF et sa directrice Mme Fadoua Bakhadda en la remerciant de sa contribution positive aux travaux du CCM et surtout de l'appui qu'elle a voulu apporter au fonctionnement du CCM et de son secrétariat afin de remédier à la situation de blocage dont a souffert l'instance en début de l'année 2018.

#### Décisions prises et modalités de prise de décisions

#### Mesures prises, le cas échéant, /Principal responsable/échéance

- **Recommandation au nouveau CCM** : Activation des mesures de « sanction » du règlement intérieur en cas d'absence « continue » et non justifiée des membres ;
- **Consolidation de la documentation du processus de renouvellement** ;
- **Résumé et partage des nouvelles orientations du Fonds mondial par le Secrétariat du CCM**

avec le comité de renouvellement.

<b>Point N 2</b>	Arrêt du calendrier de la phase suivante (dates de la formation des nouveaux membres et la date de la tenue de la réunion du nouveau CCM)
<b>Résumé de la présentation et des questions traitées</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Prochaines étapes :</b></li></ul> <p>Madame la Présidente a partagé les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Atelier de formation des membres : seulement les nouveaux membres ou tous les membres seront formés ?</li><li>○ L'organisation de cet atelier, condition avant de tenir la première réunion du nouveau CCM, dépendra de la disponibilité des fonds et du consultant de l'Initiative 5% ;</li><li>○ Signature des documents du nouvel accord de financement 2018-2020 ;</li><li>○ Candidature à la présidence du CCM et des comités permanents (Veille Stratégique et communication) : Il va falloir envoyer un CV détaillé et une lettre de motivation au Secrétariat Permanent.</li></ul>	
<b>Résumé des contributions / préoccupations / questions et recommandations spécifiques soulevées par les membres ou les secteurs :</b>	
<b>Résumé des discussions :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>L'atelier de formation des membres</b> : il a été précisé que l'ensemble des membres (nouveaux et anciens) devront y participer afin de permettre le partage d'expérience entre les anciens et les nouveaux membres. Aussi, les préparatifs peuvent être entamés dans l'attente de recevoir le budget ;</li><li>• <b>Candidature à la présidence du CCM et des comités permanents</b> : Il a été précisé que le processus doit être bien défini et documenté (en s'inspirant de l'expérience passée) par le secrétariat du CCM permettant à tous les membres d'avoir l'information nécessaire pour postuler à ces postes ;</li><li>• <b>Agenda</b> : il dépendra de la disponibilité des fonds et de l'expert de l'Initiative 5% mais l'atelier de formation devrait avoir lieu vers la 2<sup>ème</sup> ou la 3<sup>ème</sup> semaine de juillet. La première AG du nouveau CCM pourrait avoir lieu début septembre.</li></ul>	
<b>Décisions prises et modalités de prise de décisions</b>	
<b>Mesures prises, le cas échéant, /Principal responsable/échéance</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>- Formation de tous les membres du CCM (nouveaux et anciens)</li><li>- Planification de la formation avant la fin de la troisième semaine de juillet en mobilisant l'appui du consultant de l'Initiative 5%</li></ul>	

<b>Point N 3</b>	Situation financière du CCM
<b>Résumé de la présentation et des questions traitées</b>	
<p>Mme la Présidente et le chargé du secrétariat du CCM ont rappelé brièvement la situation financière actuelle de l'instance. Ils ont précisé que le budget transféré par Tanmia (reliquat du budget de 2017) a été épuisé avec l'organisation de cette réunion et que le Fonds mondial vient d'envoyer le nouvel accord de financement pour la période 2018-2020 pour signature. Ils ont aussi précisé que les parties concernées ont signé cet accord aujourd'hui-même et que le Secrétariat permanent assure le suivi avec les responsables du dossier à Genève pour disposer des fonds dans les meilleurs délais possibles.</p>	
<b>Résumé des contributions / préoccupations / questions et recommandations spécifiques soulevées par les membres ou les secteurs :</b>	
<p><b>Résumé des discussions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Epuisement du budget transféré par Tanmia ;</li> <li>• Signature du nouvel accord de financement pour la période 2018-2020.</li> </ul>	
<b>Décisions prises et modalités de prise de décisions</b>	
<b>Mesures prises, le cas échéant, /Principal responsable/échéance</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Envoi du nouvel accord de financement signé au Fonds mondial ;</li> <li>• Suivi régulier avec le Fonds mondial avec un rappel au quotidien.</li> </ul>	

<b>Point N 4</b>	Approbation de la demande révisée de ré allocation de la subvention RSS suite à la revue à mi-parcours du programme
<b>Résumé de la présentation et des questions traitées</b>	
<p><b>Résumé des discussions :</b></p> <p>Mme Amina Latifi a présenté la demande de réallocation révisée de la subvention RSS tout en rappelant le contexte de sa formulation. En effet, cette demande vient répondre aux recommandations de la revue à mi-parcours du programme.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Recommandations de la revue à mi-parcours :</b></li> </ul> <p><u>Gouvernance</u> :</p> <p>R1 : Mettre à jour le calendrier d'exécution régulièrement  R2 : Réunir régulièrement les comités prévus dans la cartographie de mise en œuvre  R3 : Surveiller de près les engagements des donateurs et des partenaires  R5 ; Renforcer l'équipe UGP/RSS  R6 : Proposer la tenue d'une conférence téléphonique trimestrielle avec RSS/FH, OMS/RSS, ONUSIDA ;</p> <p><u>Financement</u> (Conditions précédentes) :</p>	

R7 : Fournir les éléments manquants pour remplir les conditions suivantes

Programmation :

R8 : Le MS devrait préciser au FM que les informations et les justificatifs fournis à l'époque sont toujours en vigueur et qu'il existe des mécanismes, dans le cadre d'un financement du budget de l'état vis-à-vis des besoins du plan d'accélération TB

R9 : Exiger le développement des outils de formation et des approches pédagogiques (comme des études de cas) dans les laboratoires de simulation

Suivi & Evaluation :

R10 : Les outils de S&E du PMS devraient intégrer des indicateurs qui mesurent les aspects quantitatifs et aussi qualitatifs

R11 : l'UGP devrait envisager l'interopérabilité des applications à développer à travers la subvention (DHIS2, LIMS, SIGL...)

R12 : Un contrat Programme devrait être signé avec la Région Pilote

R 13 : Renforcer le suivi du volet communautaire

• **Récapitulatif des montants à réallouer par structure de mise en œuvre**

Structure de mise en œuvre	Montants à réallouer en Euros	Montants à réallouer en MAD	%
DIVISION DE L'APPROVISIONNEMENT	117 347,37	1 277 373,06	9%
DIRECTION DE L'EPIDEMIOLOGIE ET DE LUTTE CONTRE LES MALADIES	370 175,58	4 029 509,26	28%
DIRECTION DES HOPITAUX ET DES SOINS AMBULATOIRES	201 545,01	2 193 898,05	15%
DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DU CONTENTIEUX	19 332,62	210 443,30	1%
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	337 542,79	3 674 288,29	25%
INSTITUT NATIONAL D'HYGIENE	10 574,52	115 107,88	1%
UGP/RSS	289 254,82	3 148 654,42	21%
<b>Total général</b>	<b>1 345 772,71</b>	<b>14 649 274,26</b>	<b>100%</b>
Dépassements liés au changement des hypothèses et des procédures	225 321,15	2 452 710,85	17%
<b>Total montant réallocation</b>	<b>1 120 451,56</b>	<b>12 196 563,41</b>	<b>83%</b>

• **Nouvelle Demande de réallocation**

Intitulé	Montant réalloué en Euros	Montant réalloué en MAD
Appui à la stratégie nationale de LAT	767 031	8 349 439 (68%)
Réaménagement de 4 laboratoires régionaux de biologie	295 204	3 213 416 (26%)
Renforcement des capacités en gestion de projet au profit des structures de mise en œuvre de la subvention RSS y compris les acteurs associatifs	41 340	450 002 (4%)
Edition et impression de rapports non prévus initialement	12 082	131 517 (1%)
Organisation de réunions de suivi du volet communautaire	4 795	52 195 (0,4%)
<b>Acquisition de deux laboratoires de simulation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Adaptation du paquet minimum de service en milieu carcéral</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total du montant à réallouer</b>	<b>1 120 452</b>	<b>12 196 571</b>

• **Plan d'accélération pour la mise en œuvre du PRSS :**

- Suivi hebdomadaire de la mise en œuvre avec Monsieur le Secrétaire Général ;
- Contractualisation avec la Région pilote (Fès-Meknès) ;
- Implication plus active des PNLAT et PNLN pour suivre la priorisation des activités liées au VIH et TB ;
- Révision de l'échéancier de la mise en œuvre pour l'adapter à la fin de la subvention RSS en août 2019.

• **Principales activités à mettre en œuvre :**

<b>PMS</b>	
DHSA	Paquet minimum de services (Equipements et matériel, formations, supervisions)
DHSA	Développement du système d'information
<b>Approvisionnement</b>	
DA	Développer une méthode / procédure de quantification des besoins en intrants pharmaceutiques +
DA	Développement d'une application / logiciel intégré et spécialisé de gestion logistique et la gestion d'information des intrants pharmaceutiques + activité connexe
<b>Laboratoires</b>	
INH	Réhabilitation de 6 laboratoires : 5 laboratoires régionaux (Marrakech, béli Mellal, Tanger, Laayoune et Oujda et le Laboratoire National de référence de la Tuberculose (LNRT)
INH	Informatisation des laboratoires (LIMS) + formations
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	
DRH	Appuyer le MS dans l'élaboration et la mise en place d'un système de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC), + activités connexes (Ateliers de validation et de consensus) Formation e-learning pour les PS et communautaires ( Appui psychosocial, éducation thérapeutique Droit et genre, nutrition communautaire
<b>COMMUNAUTAIRES</b>	
DRC	Mettre en place un Dispositif d'accréditation/ assurance qualité des organisations de la société civile ( Assistance technique pour le développement, validation, accompagnement et appui à la MEO)
DRC	Formation / Information sur le modèle de contractualisation
DRC	Organiser des ateliers d'information sur la législation en matière de droits humains

• **Prochaines étapes**

- Validation des réallocations par le CCM le 27 juin 2018 ;
- Transmission au FM le 28 juin 2018 ;
- Levée des conditions restantes (réhabilitation des laboratoires, quantification et système d'information fin juillet au plus tard.

**Résumé des contributions / préoccupations / questions et recommandations spécifiques soulevées par les membres ou les secteurs :**

**Résumé des discussions :**

- Il a été précisé par Mme El Omari l'implication du top management du ministère dans le processus de la revue de la subvention RSS et la mise en œuvre de la subvention. En effet, Monsieur le Ministre ainsi que Monsieur le SG ont suivi de près le programme ainsi que les résultats de sa revue à mi-parcours. Les recommandations de cette revue qui ont permis la reformulation de la demande de réallocation par rapport à celle envoyée initialement ;
- **Processus et résultat de la revue à mi-parcours :** il a été relevé que malgré l'effort

d'information et d'engagement de l'équipe, la mission de revue a été programmée dans des délais courts. Il a été relevé l'importance de maintenir la cohérence de ce programme qui constitue une exception dans la région. Aussi, deux (2) experts OMS en Tuberculose ont participé à la revue mais aucun expert RSS. Cependant suite aux différentes discussions, le constat est que les différentes réallocations ne touchent pas aux interventions pivots prévues initialement dans la subvention RSS mais principalement aux activités de formation jugées trop ambitieuses par rapport au temps restant jusqu'à fin août 2019.

- **Volet communautaire** : il a été soulevé le manque de détail sur le volet communautaire notamment les activités déjà programmées pour l'ONG faitière. La plateforme dont est chargée l'ONG faitière ne devra pas se focaliser seulement sur la collecte de données mais surtout de permettre cette concertation avec les populations clés.
- Aussi, il a été aussi précisé que les activités liées au volet communautaire n'ont pas été touchées par la réallocation. Au contraire, il a été recommandé de les renforcer avec l'ONG faitière. L'important maintenant est de voir comment cette implication du communautaire pourrait avoir de l'impact notamment à long terme. L'essentiel des activités du programme cherchent à avoir un impact positif sur le communautaire même si elles ne sont pas mises en œuvre directement avec les communautés cibles.
- Mme El Omari a demandé de faire une réunion spécifique autour de cet axe avec tous les concernés ONG faitière, entité de mise en œuvre MS, les représentants des populations clés au CCM pour aller de manière plus détaillée dans les différentes réalisations et les activités à mettre en œuvre dans les prochaines périodes
- Le représentant de la DGAPR a émis des réserves concernant la réallocation de certains budgets initialement prévus pour le milieu carcéral. Mme Latifi a précisé que les coupures ont été faites principalement au niveau des formations jugées trop ambitieuses sinon les activités de réhabilitation et équipement ont été maintenues
- **En conclusion, ci-après les éléments retenus :**
- cette proposition de réallocation constitue le meilleur compromis possible vu toutes les contraintes du programme. Le plus important est d'assurer une exécution optimale et de commencer à avoir des résultats à une année de la clôture du programme.
- la réallocation est justifiée vu les délais, le budget, etc. Le programme devrait s'assurer de garder sa cohérence globale de départ notamment en ce qui concerne le renforcement du volet communautaire.

#### **Décisions prises et modalités de prise de décisions**

Le CCM a décidé par vote à main levée :

- **Approbation de la demande de réallocation révisée de la subvention du programme RSS.**

La demande a été approuvée par la majorité des membres présents ayant droit de vote :

- Oui : 17
- Non : 1
- Abstentions : 0
- 1 membre titulaire était sorti au moment du vote

#### **Mesures prises, le cas échéant, /Principal responsable/échéance**

<b>Point N 5</b>	Vente de deux véhicules pour OPALS et RDR et l'achat de deux autres comme planifié dans le plan d'action 2018 subvention VIH
------------------	--

**Résumé de la présentation et des questions traitées**

**Résumé des discussions :**

Mme El Omari a rappelé que dans le cadre de gestion des immobilisations, les véhicules en particulier, les procédures du Fonds mondial exigent l'information du CCM sur toute transaction de vente ou autres. Ainsi, l'objet de cette présentation est d'argumenter le besoin des deux (2) associations sous-bénéficiaires OPALS et RDR pour la vente de deux véhicules et d'en acquérir deux autres.

• **Arguments et justificatifs pour la vente :**

○ **RDR**

- Véhicule utilitaire Peugeot Partner acquis en 2010, soit depuis 8 ans
- Trajets montagneux, difficiles et longs qui relient le nord du Maroc avec la région orientale du Maroc
- Multitudes pannes et frais de réparation du véhicule
- Une durée de vie dépassant la durée légale de l'amortissement des véhicules au Maroc, qui est de 5 ans

○ **OPALS**

- Véhicule utilitaire Citroën Berlingo acquis en 2008, soit depuis 10 ans
- Appui au fonctionnement de l'OPALS mais aussi pour assurer les visites d'appui aux sections et certaines sorties extra muros.
- Frais d'entretien récurrents et accuse plusieurs pannes
- Une durée de vie dépassant la durée légale de l'amortissement des véhicules au Maroc, qui est de 5 ans.

• **Offres reçues – achat :**

Marque	Prix d'achat MAD TTC *	Prix d'achat MAD HT	Montant TVA
Berlingo – Citroen	167 000	139 167	27 833
Dokker – Dacia	142 560	118 250	23 650
Caddy4 - Volkswagen	162 104	129 167	25 833

\* Estimatif au 31/05/2018

Estimation prix de vente : 55 000 MAD

**OPALS : utilité publique, mais en cours de discussion avec le fisc**

Marque	Prix d'achat MAD TTC *	Prix d'achat MAD HT	Montant TVA	Vente	Différence à investir	Montant budgétisé en 2018	Ecart
Dokker – Dacia	142 560	118 250	23 650	55 000	87 560	120 000	+ 32 440

\* Estimatif au 31/05/2018

**RDR: pas d'utilité publique, paiement en TTC**

Marque	Prix d'achat MAD TTC *	Prix d'achat MAD HT	Montant TVA à régler	Vente	Différence à investir	Montant budgétisé en 2018	Ecart
Dokker – Dacia	142 560	118 250	<b>23 650</b>	55 000	<b>87 560</b>	120 000	+ 32 440

\* Estimatif au 31/05/2018

**Résumé des contributions / préoccupations / questions et recommandations spécifiques soulevées par les membres ou les secteurs :**

--

**Décisions prises et modalités de prise de décisions**

<ul style="list-style-type: none"> <li>Validation par le CCM de la vente des deux véhicules et l'achat de deux autres de remplacement.</li> </ul>
---

**Mesures prises, le cas échéant, /Principal responsable/échéance**

--

<b>Point N 6</b>	<p>Divers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Information sur l'audit de la subvention VIH/TB</li> <li>Réunion du consultant chargé de l'élaboration de la nouvelle stratégie des droits humains avec les représentants des populations clés.</li> </ul>
------------------	---

**Résumé de la présentation et des questions traitées**

<ul style="list-style-type: none"> <li>Mme El Omari a tenu au courant le CCM du démarrage le lundi 25 juin de l'audit externe de des subventions du FM pour l'exercice 2017. Cet audit s'étalera sur 3 semaines dont les deux premières seront consacrées à la subvention VIH/TB et la 3<sup>ème</sup> à la subvention RSS. L'audit prendra fin avant le 10 juillet.</li> <li>Réunion de l'un des deux consultants, Dr Rachid Aboutaieb, du programme VIH chargés de l'élaboration de la nouvelle stratégie nationale des droits humains liés au VIH. Il s'agit d'une première rencontre d'écoute avec les représentants des populations clés au CCM. Le processus de concertation est à son début et d'autres réunions d'échanges seront programmées par la suite. Des focus groups avec les populations clés sont également prévus dans plusieurs villes.</li> </ul>
--

**Résumé des contributions / préoccupations / questions et recommandations spécifiques soulevées par les membres ou les secteurs :**

--

**Décisions prises et modalités de prise de décisions**

--

<b>Mesures prises, le cas échéant, /Principal responsable/échéance</b>

**PHOTOS**





**Annexes :**

**Annexe 1 – Présentation des résultats du renouvellement des membres du CCM**